



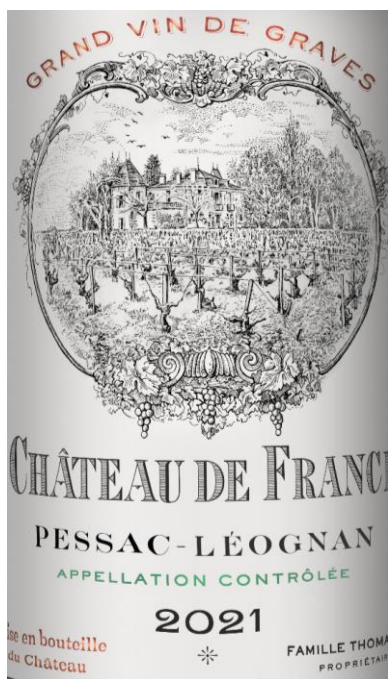
Membre de l'Union des Grands Crus de Bordeaux
« Un si beau nom qui l'oblige... »

Pour marquer le 50^{ème} millésime vinifié au Château, Arnaud Thomassin présente
CHATEAU DE FRANCE 2021, Sélection spéciale 50 ans (1971-2021)

Cette cuvée particulière est composée uniquement de Cabernet Sauvignon issu de certaines parcelles et habillée de l'étiquette historique du CHATEAU DE FRANCE qui date des années 1920, spécialement reprise pour marquer cette occasion.

La production est confidentielle, 1 300 bouteilles et 100 magnums.

Voilà 50 ans que la famille THOMASSIN s'est installée à Léognan ! En effet, le Château de France a été repris en 1971 par Bernard Thomassin. la famille Thomassin fait partie des plus anciens propriétaires de l'appellation Pessac-Léognan.



SAS B. THOMASSIN - CHATEAU DE FRANCE - 33850 Léognan
33 (0)5 56 64 75 39 - contact@chateau-de-france.com
www.chateau-de-france.com
[Facebook Château de France](https://www.facebook.com/Chateau-de-France)
<https://twitter.com/cfpessacleognan?s=11>
https://www.instagram.com/chateau_de_france_leognan/





Membre de l'Union des Grands Crus de Bordeaux
« Un si beau nom qui l'oblige... »

Château de France rouge 2021 Anniversaire, AOP Pessac Léognan

Dégustation : robe rubis profond.

Nez fin, intense et puissant, floral sureau, fruits rouges fraise et cerise.

Bouche ronde et vive, élégante et longue sur la finesse, le fruit mûr et les épices douces.

Les harmonies mets-vin : rôti de bœuf grillé aux herbes ou à la cocotte, magret de canard grillé ou laqué, côte de porc grillée, épaule d'agneau, poire au vin, mousse au chocolat noir.

Prix de vente TTC au Château : 35,00 euros, cuvée réservée aux particuliers.

Le Château de France en bref : cette propriété familiale de 40 hectares en AOC Pessac-Léognan inclut 36 hectares de Cabernet sauvignon et de Merlot pour la production de vin rouge et 4 hectares de Sauvignon et de Sémillon pour celle de vin blanc.

Le Château de France rouge et le Château de France blanc se partagent les reconnaissances mondiales.

Le Château de France est élu parmi les Vins de Demain 2022 par la Fondation du Vin. Arnaud Thomassin y voit la reconnaissance des pratiques environnementales qu'il applique, depuis déjà en 2016, l'adhésion au SME du vin de Bordeaux.

